

**DÉCLARATION DES AIDES PUBLIQUES  
AU TITRE DE LA RÈGLE "DE MINIMIS"<sup>(1)</sup>  
formulaire OS 2**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

agissant en qualité de \_\_\_\_\_

sollicite, au titre de l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, « Effectuer des travaux sylvicoles dans ma forêt »  
en forêt privée, une subvention d'un montant total de \_\_\_\_\_ € (Euros).

Je déclare sur l'honneur, selon le détail ci-après :

1. avoir bénéficié de versements d'aides publiques au cours des trois années précédant la date de signature de la présente déclaration ;
2. avoir connaissance d'aides déjà décidées devant faire l'objet d'un prochain versement.

Objet de l'aide	Date de décision	Montant de l'aide	En rapport avec le présent projet (O/N)
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

*Signature*

(1) Le montant total d'aides publiques répondant à la règle dite "de minimis" octroyées à un même bénéficiaire ne peut excéder un montant de 200.000 € sur une période de trois exercices fiscaux.